**FORMATION AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE MONITEUR DE CANOE-KAYAK, EAU CALME – EAU VIVE**

***Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie,***

***organisme de formation n° 119 405 161 94 déclaré à la DIRRECTE Ile de France***

**Intitulé du stage :** Formation au CQP de moniteur de canoë-kayak, option eau calme - eau vive.

**Nature de l’action :** Action de préformation et de préparation à la vie professionnelle.

**Public concerné :**

* Moniteurs canoë-kayak, MFPC et MFPC eau calme - eau vive, dans les conditions suivantes :
	+ à jour de leur recyclage si la date de validité du diplôme fédéral est dépassée,
	+ titulaires d’une Pagaie Couleur Bleue en eau calme et d’une Pagaie Couleur Bleue en eau vive,
	+ titulaires d’une licence fédérale 1 an pour l’année concernée.

**Objectifs de la formation :**

* Intégration de son activité dans le fonctionnement de sa structure :
	+ S’intégrer de façon professionnelle dans sa structure et participer à son fonctionnement ;
	+ Auto-évaluer ses interventions ;
	+ Rendre compte de ses actions auprès de son responsable ;
* Préparer à la certification du CQP de moniteur canoë-kayak, option eau calme – eau vive :
	+ Etude de cas par écrit, à partir d’un support photo ou vidéo projeté, portant sur la sécurité préventive ;
	+ Test pratique de sécurité individuelle et de sauvetage d’un pagayeur en eau vive de classe II comportant un ou plusieurs passages de classe III.

**Durée de la formation :**

* **2 jours, pour 14 heures de formation**

**Dates, horaires et lieux :**

Ouverture de la formation : le samedi 10 juin 2023 à 9h

Clôture de la formation : le dimanche 11 juin 2023 à 17h

Lieu de la formation : Vaires-sur-Marne (77)

**Moyens pédagogiques, techniques et d’encadrement fournis par l’organisme de formation :**

**Responsable pédagogique : Emmanuel BRUGVIN**

**Moyens pédagogiques de l’organisme de formation :**

* Salle de formation
* Remise d’une documentation correspondant à l’action.

**Modalités de sanction de la formation :**

* Epreuve de sécurité comportant deux tests, l’un en salle le second en eau vive ;
* Délivrance d’une attestation de fin de formation à l’issue de la formation.

**Tarif de la formation :**

**Coût pédagogique** : 200 € par personne.

*Les frais pédagogiques seront facturés au club ou à la structure membre de la FFCK qui a inscrit le stagiaire. Si le stagiaire est salarié de la structure et que celle-ci souhaite solliciter une prise en charge des frais pédagogiques auprès de son OPCO AFDAS, elle devra prendre contact avec l’antenne régionale de son OPCO AFDAS.*

**PROGAMME PREVISIONNEL DE LA FORMATION**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | DEFINITION DE LA SEQUENCE | OBJECTIFS PEDAGOGIQUES | METHODE PEDAGOGIQUE |
| SAMEDI 10 JUIN 2023 - 1ère journée de formation |
|  |
| 09h - 12h | 9h : * Accueil
* Tour de table des attentes des stagiaires sur la formation
 | Prendre en compte les besoins et attendus des stagiaires. | Présentation plénière |
| 09h30 :Séquence n°1 : Présentation du CQP de moniteur de canoë-kayak et des conséquences sur le statut de moniteur | Clarifier l’organisation de la séquence de formation et les attendus de la certification  | Présentation plénière |
| 10h00 : Séquence n°2 : Connaître mes droits et mes devoirs en tant que professionnel du canoë-kayak :* Statuts d’exercice professionnel du titulaire du CQP
* Droit et devoirs du moniteur professionnel
* Relations hiérarchiques et fonctionnelles dans une structure associative et dans une structure commerciale
* Evolution vers les autres diplômes professionnels d’encadrement des sports de pagaie
 | Maitriser la règlementation associée à la fonction de Moniteur de Canoe Kayak. Intégrer son action dans une organisation collective. Informer sur les suites de parcours et débouchés.  | Etude de cas en sous-groupes avec restitution. |
| 12h - 13h | **REPAS** |
| 13h - 17h | 13h : Séquence n°3 : Organiser le premier accueil des pratiquants dans un esprit de démarche qualité :* Organiser la structure et l’espace
* Avoir une présentation et une communication agréable et efficace
* Savoir présenter la fédération et sa structure
 | Adopter une posture professionnelle. (Savoir être et communication adapté) | Ateliers en sous-groupes avec restitution. |
| 15h30 : Séquence n°4 : Maîtriser les conditions d’organisation de la pratique des sports de pagaie en eau calme et en eau vive :* Pour les Accueils Collectifs de Mineurs
* Pour les publics scolaires
* Pour les autres publics encadrés
* Pour la location de matériel
 | Adapter l’organisation de pratique selon le public accueilli. | Ateliers en sous-groupes avec restitution. |
| 16h30 : Bilan de la 1ère journée de formation | Remontées individuelles et de groupe.Recueil des ressentis stagiaires. |  |
| DIMANCHE 11 JUIN 2023 - 2ème journée de formation (l’ordre des épreuves pourra évoluer selon un ordre de passage défini par le jury) |
|  |  |  |  |
| 09h – 12h | 9h00 : Epreuve n°1 : Epreuve écrite de sécurité :* Projection d’un support photo ou vidéo

Réponse par écrit aux questions relatives à l’analyse des paramètres de la sécurité liés à l’environnement et aux modalités d’organisation et de conduite du groupe pour naviguer en sécurité | Epreuve de certification écrite |  |
| 12h – 13h |  | **REPAS** |  |
| 13h – 17h | 13h00 : Epreuve EV : Epreuves pratiques de sécurité en eau vive :* Epreuve de sauvetage d’un pagayeur en difficulté

Epreuve de sécurité individuelle en classe II pouvant comporter des passages de classe IIIEpreuve EC : Epreuves pratiques de sécurité en eau calmes :* Epreuve de sauvetage d’un pagayeur en difficulté

Epreuve de sécurité individuelle | Epreuve de certification « pratique » |  |
|  | 16h30 :Bilan 17h :Fin de la formation  | Remontées individuelles et de groupe.Recueil des ressentis stagiaires. | Tour de table et rédaction de questionnaires de satisfaction |